

OPEN D'ARCACHON 13 - 14 - 15 avril 2018

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs et des épreuves professionnelles. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

ORGANISATEUR & LIEU

GOLF INTERNATIONAL D'ARCACHON

35 Boulevard d'Arcachon
33260 LATESTÉ DE BUCH

Tel : 05.56.54.44.00
Email : accueil@golfarcachon.org
Site : www.golfarcachon.org/open

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Amateur : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Tous les joueurs licenciés en France devront :

- présenter un **Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition**,
- **ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, il devra attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié,**

faute de quoi, l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Professionnel : Être professionnel membre PGA France, titulaire d'une catégorie sur le circuit français, licencié ffgolf.

Être enseignant membre PGA France, quelle que soit la nationalité, titulaire du Brevet d'État 1 ou du Brevet d'État 2 ou du BP JEPS Golf, licencié ffgolf. Tous les joueurs devront présenter un **certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition.**

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre de participants amateurs sera limité à 84

- | | |
|-----------------------|----------|
| a) Amateurs Messieurs | 58 spots |
| b) Amateurs Dames | 18 spots |
| c) Invitations | 8 spots |

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

Le nombre de participants professionnels sera limité à 60

- a) 42 professionnels messieurs dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2018.
- b) 5 professionnels dans l'ordre du Classement final 2017 de la Ligue PGA France Nouvelle-Aquitaine et Occitanie /Pyrénées Méditerranée.
- c) 9 professionnelles Dames dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2018 (*)
- d) 4 invitations

(*)La série pro dames (c) sera maintenue si un minimum de 6 joueuses professionnelles titulaires d'une catégorie sur le Circuit Français sont inscrites à la clôture des inscriptions.

Liste des joueuses [cliquer ici](#). Le cas échéant, les places seront réattribuées à la catégorie pro Messieurs (a). Dans le cas où la et/ou les catégories ne sont pas complétées, les spots seront attribués en catégorie invitations.

Soit un total de 144 joueurs et joueuses Professionnels et Amateurs.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le mardi 3 avril 2018.

FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous retenant les 30 premiers professionnels messieurs et ex-æquo, les 3 premières professionnelles dames et ex-æquo et les 39 premiers amateurs messieurs et ex-æquo et les 12 premières amateurs dames et ex-æquo.

Les joueurs amateurs seront répartis en 2 séries :

Série Messieurs (Grand Prix de catégorie 4 en 2017),

Série Dames (Grand Prix de catégorie 8 en 2017).

Les joueurs professionnels seront répartis en 2 séries :

Série Messieurs

Série Dames

Départs :

Marques blanches pour les messieurs professionnels et amateurs.

Marques bleues pour les dames professionnelles et amateurs.

Pour le 1er tour, les départs se feront du 1 et du 10 par **ordre croissant des index pour les amateurs** en respectant les séries dames et messieurs. **Les joueurs professionnels seront inclus dans les parties.**

Pour le 2ème tour, les départs seront identiques au premier tour en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut, les départs seront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours en **séparant amateurs et professionnels.**

Départage :

Séries Amateurs

Le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, sauf en cas d'égalité pour la première place, auquel cas le départage se fera en Play-Off "trou par trou".

Si le Play-Off ne peut se dérouler, le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous.

Série Pro

En cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en Play-Off "trou par trou".

Si le Play-Off ne peut se dérouler, Le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur le score du dernier tour, si l'égalité subsiste sur le score du 2ème tour et si l'égalité subsiste sur les scores des 9, 6, 3 et derniers trous (du dernier tour).

ENGAGEMENTS

Sur le site internet « Open d'Arcachon » : inscription et règlement en ligne en donnant **les noms, prénoms, n° de licence, n° de portable et obligatoirement accompagné du droit d'engagement (règlement par Carte Bancaire) pour validation de votre inscription avant le jeudi 29 mars 2018 à minuit.**

Les journées d'entraînement sont prévues le mercredi 11 (toute la journée) et le jeudi 12 avril 2018 (l'après-midi uniquement) sur réservations des départs au golf.

Les droits d'engagements seront de:

Professionnels :	120€
Amateurs de 26 ans et plus :	100€
Jeunes de 19 à 25 ans nés entre 1993 et 1999 :	50€
Jeunes de 18 ans et moins nés en 2000 et après :	40€

Enregistrement des joueurs ouvert du **mercredi 11 au jeudi 12 avril 2016 à 12H** au bureau du tournoi sur place ou par téléphone : 05 56 54 44 00.

FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit au plus tard 3 jours plein avant le 1er tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit

d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

REMISE DES PRIX

Messieurs et Dames amateurs :

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés. Le classement sera pris en compte pour le Mérite Amateur en fonction de la catégorie obtenue.

Messieurs professionnels : Dotation : 45 000 € répartie suivant la grille établie (voir annexe).

Les gains seront payés et envoyés par le Golf International d'Arcachon.

CADETS ET CHARIOTS

Cadets: en faire la demande lors de l'inscription.

50 chariots seront à disposition.

HÉBERGEMENT

Hôtel partenaire de l'Open d'Arcachon : tarif et réservation sur le site Open d'Arcachon

ACCÈS

En avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac

En voiture : La Teste de Buch 55kms au sud de Bordeaux (voie rapide direction Arcachon)

En train : Gare d'Arcachon

TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Bernard WAESLYNCK - Directeur du Tournoi Luc METIVIER - Organisateur du Tournoi

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu.